



Du 27 au 28  
juillet 2013

Communiquez vers tous les réseaux mobiles à seulement

**55F** CFA TTC/min

RDV la semaine prochaine  
pour d'autres surprises !

Offre réservée aux clients illico et fixe prépayé **Info : 112**

WEEK-END  
K'DO



N°624

du 26  
JUILLET  
2013



**L'UNION**

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Aménagement et pavage  
des rues à Lomé

**Les avenues  
de Pya et Pya  
prolongée à  
livrer à des  
études  
techniques et  
à un contrôle**

P.3 Scrutin législatif du 25 Juillet 2013

# Les Togolais ont voté en toute sérénité

*\* Les résultats provisoires tombent depuis hier*

P.7 Société

**Les bonnes affaires  
des cambistes  
de Kpalimé**



Le Président Faure Gnassingbé entrant dans son bureau de vote

P.4 Prévisions climatiques inquiétantes  
pour le bassin de la Volta

**Le projet Eau  
Sogakopé-Lomé  
sous menace**

P.4 Fermeture de radio Légende Fm

**Me Ata Zeus Ajavon remet  
les pendules à l'heure**

P.4 Commune de Lomé / Marché de collecte des déchets  
solides ménagers

**L'attribution de 2 lots à la  
même entreprise Zoom  
Lion contestée et annulée**

spéciale promo vacances

A partir de **1F/seconde** Tapez \*106\*3#

**moovsecondes**  
Le prix...  
Pas un obstacle !

- 1 F/sec de 22h à 05h vers Moov
- 1,5 F/sec de 05h à 22h vers Moov
- 2,5 F/sec vers les autres opérateurs
- 1 F/sec vers 5 numéros complices 24h/24

(Coût de souscription à 100 CFA)

moov no limit

etisalat



**PA-LUNION**

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



Scrutin législatif du 25 Juillet 2013

# Les Togolais ont voté en toute sérénité

## Affluence mitigée dans les bureaux de vote dans les Savanes

Vote dans le calme dans la Savane mais très, très peu d'affluence. Plus de 300.000 électeurs étaient attendus dans les bureaux de vote dans la Région de la Savane jeudi dernier. Si l'on a noté une affluence plus conséquente dans les circonscriptions de l'Oti, du Tandjouaré et du Kpendjal, ce n'est pas le cas de la circonscription du Tône-Cinkassé où très peu d'électeurs se sont déplacés. Plusieurs commerces étaient largement ouverts hier matin à Dapaong, métropole de la Région.

Le matin, "on a constaté une grande affluence", selon Atcha Ouro-Djobo, président UFC du bureau de vote N°1 du centre de vote de L'Ecole primaire publique Bodjapal. Mais à 10 heures, le centre est quasi désert, a constaté notre correspondant sur le terrain.



Ouro-Djobo Atcha

région. A une heure de la fermeture des bureaux de vote, on a noté un incident majeur n'a été signalé, rapportent le président de la CELI, le juge Atchou Adjeoda et son équipe.

Certes, il y a eu dans quelques centres de vote des incidents mineurs



Vue partielle des électeurs

"Je crois que le taux d'abstention va battre un record dans le Tône-Cinkassé", conclut M. Ouro-Djobo. Il n'est pas dans les habitudes des électeurs de bouder dans la matinée les bureaux de vote.

Certains, certes, jouant dans la procrastination, se réservent le droit d'aller voter dans l'après-midi. C'est le cas de nombreux commerces.

rapidement corrigés par les présidents de bureaux de vote, en accord avec l'équipe de la CELI. Ainsi, des étudiants seraient venus de Lomé pour voter à Dapaong, sans carte d'électeurs, ont été tout simplement refoulés.

De même, le président a recommandé vivement de rejeter tout électeur possédant une carte mais



La météo qui laisse planer une pluviométrie sur la préfecture ne peut expliquer ce déficit. Il peut s'agir d'une désaffection des électeurs pour le scrutin législatif. Une attitude constatée pendant la campagne qui a eu connu très peu d'attraits. Les partis UNIR et UFC ont d'ailleurs souffert ce manque d'engouement des populations.

Cependant, le vote s'est déroulé dans le calme sur l'ensemble de la

n'ayant pas 18 ans ce 25 juillet, jour de vote.

D'autres rumeurs de bureaux fictifs parviennent à la CELI, des nouvelles portées par des délégués au niveau de la CELI. Des situations que l'équipe règle dans le calme.

Le gros ennui des électeurs, c'est de retrouver leurs bureaux de vote, et beaucoup se fatiguent depuis le matin à chercher.

## Place aux calculs complexes du scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne

«Notre droit et notre devoir de citoyen est celui d'aller voter et d'accepter le résultat qui sortira des urnes», dixit Angèle Dola Aguigah, présidente de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans son allocution de circonstance au lancement du scrutin législatif du 25 juillet 2013. Ce qui sous-tend que chaque acteur (direct ou indirect, membre de bureau de vote, candidat, délégué de candidat, forces de sécurité, électeur, journaliste, membre de société civile, observateur national et international) du processus s'abstienne de vouloir jouer le rôle qui n'est pas le sien. Légalement. Et ce, au nom du calme que devra procurer au peuple les opérations de renouvellement des députés. «J'invite les partis engagés dans le processus électoral à prendre part activement au mécanisme prévu dans le dispositif électoral en vue d'assurer l'intégrité et la transparence du scrutin et, en particulier, le point concernant le processus de collecte, de transmission et de proclamation des résultats (...) Je les encourage à utiliser ces mécanismes pour résoudre toutes les difficultés qui

pourraient surgir dans le déroulement des opérations du scrutin. Je les invite à choisir les voies légales et pacifiques pour résoudre des différends éventuels relatifs aux résultats des élections», a lancé à juste titre à Lomé en direction des différents candidats et leurs états-majors le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit.

L'un dans l'autre, ces positions renvoient au moment précis où les germes de la violence électorale s'expriment souvent au Togo : le dépouillement, la transmission des résultats et leur officialisation. 91 sièges forment l'enjeu du scrutin d'hier ; tous les candidats, même conscients de leur impopularité, réclament la majorité des sièges dans les différentes circonscriptions électorales. Les électeurs ont été formatés et conditionnés dans ce sens. La campagne a été bien animée, les électeurs se sont défoulés. Le vote positif a été promis aux candidats ; ce qui n'est pas automatique, surtout que l'électeur s'est retrouvé seul hier, face à son libre choix, dans l'isolement. Seulement, le mode de scrutin

proportionnel à la plus forte moyenne enseigne qu'on peut largement dépasser les autres en voix, sans gagner tous les sièges mis en jeu ; qu'on peut rafler les voix dans son fief (village ou canton) et se retrouver sans siège parce que ce bon score, ramené à la taille de toute la circonscription électorale, s'est révélé faible. Les vrais calculs se font qu'à la Commission électorale locale (CELI), seule institution chargée de centraliser les résultats des bureaux de vote de son ressort. D'où la nécessité pour les membres de la CELI de s'adonner à un travail dévoué, uniquement fondé sur les procès-verbaux des bureaux de vote.

Pour rappel, chaque parti politique ou regroupement de partis politiques présentant des candidats et chaque liste de candidats indépendants a le droit, par un délégué, de contrôler le suivi du dépouillement et l'ensemble des opérations électorales, depuis l'ouverture des bureaux de vote jusqu'à la publication et à l'affichage des résultats dans ces bureaux. Aucun citoyen ne peut être empêché de surveiller le décompte des suffrages exprimés. Il en est de même des observateurs nationaux

et internationaux à tous les stades du processus électoral, afin d'attester de la régularité du scrutin, ainsi que des conditions de transparence et de sécurité. Le dépouillement commence immédiatement après la clôture du scrutin dans le bureau de vote devant les observateurs, les délégués des partis politiques et des listes de candidats indépendants. Il ne peut être interrompu avant son achèvement complet. Après élimination des bulletins nuls, les résultats de chaque liste de candidats sont lus dans le bureau de vote et affichés. Les procès-verbaux sont signés par les membres du bureau de vote et obligatoirement contresignés par les délégués des partis politiques ou des listes de candidats indépendants. Ils reçoivent copie des fiches des résultats. La fiche des résultats, le procès-verbal et tous les documents électoraux sont transmis à la Commission électorale locale indépendante (CELI) qui les centralise. La CELI procède immédiatement à l'attribution des sièges conformément à la procédure du scrutin de liste proportionnelle.

## Comment attribuer les sièges

Pour la répartition des sièges au niveau de chaque CELI, les opérations suivantes sont à réaliser (les chiffres indiqués sont des exemples) :

- 1- Connaître le nombre de sièges à pourvoir. Exemple : 4 sièges à pourvoir
- 2- Déterminer le nombre de suffrages exprimés. Exemple :  
Votants=181.500; Bulletins nuls=1.500; Suffrages exprimés=180.000
- 3- Récapituler les suffrages des listes en compétition. Exemple : 4 listes dont Liste A = 45.000 voix; Liste B = 100.000 voix ; Liste C = 25.000 voix; Liste D = 10.000 voix
- 4- Calculer le quotient électoral (QE).

$$QE = \frac{\text{Suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges}} = \frac{180.000}{4} = 45.000 \text{ voix}$$

5- Faire les opérations de répartition de sièges au quotient en divisant les suffrages obtenus par chaque liste par le quotient électoral.

$$\text{Liste A} = \frac{45.000 \text{ voix}}{45.000 \text{ voix}} = 1 \text{ siège}$$

$$\text{Liste B} = \frac{100.000 \text{ voix}}{45.000 \text{ voix}} = 2 \text{ sièges}$$

$$\text{Liste C} = \frac{25.000 \text{ voix}}{45.000 \text{ voix}} = 0 \text{ siège}$$

$$\text{Liste D} = \frac{10.000 \text{ voix}}{45.000 \text{ voix}} = 0 \text{ siège}$$

6- L'attribution de sièges au quotient donne le résultat suivant : Liste A = 1 siège ; Liste B = 2 sièges ; Liste C = 0 siège ; Liste D = 0 siège

**NB** : 3 sièges sont pourvus et 1 siège reste à pourvoir (le 4<sup>ème</sup>).

7- Lorsque tous les sièges à pourvoir ne sont pas pourvus par la répartition de sièges au quotient, l'on procède à la répartition du reste de sièges par la méthode de la plus forte moyenne. Il en sera donc ainsi pour le 4<sup>ème</sup> siège. La méthode consiste à attribuer systématiquement à chaque liste, à l'étape actuelle de la répartition, un siège fictif (pour les besoins du calcul) : Liste A = 1 siège + 1 = 2 sièges ; Liste B = 2 sièges + 1 = 3 sièges ; Liste C = 0 siège + 1 = 1 siège ; Liste D = 0 siège + 1 = 1 siège.

8- Après cela, l'on procède au calcul de la moyenne de chaque liste pour déterminer celle qui sera la plus forte pour se voir attribuer le siège restant. Cette moyenne consiste à diviser les suffrages obtenus par chaque liste par le nombre de sièges réel(s) + fictif obtenu(s) par la liste.

$$\text{Liste A} = \frac{45.000 \text{ voix}}{2} = 22.500 \text{ voix}$$

$$\text{Liste B} = \frac{100.000 \text{ voix}}{3} = 33.333 \text{ voix}$$

$$\text{Liste C} = \frac{25.000 \text{ voix}}{1} = 25.000 \text{ voix}$$

$$\text{Liste D} = \frac{10.000 \text{ voix}}{1} = 10.000 \text{ voix}$$

**NB** : À l'issue de cette opération, le quatrième et dernier siège revient à la liste B, ayant réalisé la plus forte moyenne qui est de 33.333 voix.

9- La répartition finale des sièges de la préfecture concernée se présente comme suit : Liste A = 45.000 voix = 1 siège ; Liste B = 100.000 voix = 3 sièges ; Liste C = 25.000 voix = 0 siège ; Liste D = 10.000 voix = 0 siège.

10- Au cas où il y aurait un siège à attribuer, la démarche serait la même que celle des points 7 et 8 ci-dessus, en tenant compte des 4 sièges qui seraient déjà attribués.

suite à la page 7

## Prévisions climatiques inquiétantes pour le bassin de la Volta Le projet Eau Sogakopé-Lomé sous menace

Jean Afolabi

D'après les chercheurs cités par l'agence onusienne IRIN, la perte de grandes quantités d'eau dans le bassin de la Volta en Afrique de l'Ouest – dont la surface est partagée par le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo – pourrait priver des millions de personnes de nourriture et d'énergie hydroélectrique au cours des prochaines années à cause du changement climatique. La hausse annoncée des températures moyennes de 3,6 degrés Celsius au cours des cent prochaines années, et une diminution des précipitations pourraient provoquer une baisse du niveau des eaux du bassin de 24 pour cent d'ici 2050, et de 45 pour cent d'ici 2100, selon une nouvelle étude de l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWWMI).

Cette étude est publiée au moment où le Togo et le Ghana comptent fatalement sur les ressources du bassin de la Volta pour alimenter la ville de Lomé et une trentaine d'agglomérations limitrophes au Ghana. L'étude montre que, d'ici 2050, la quantité d'eau du bassin ne pourra plus fournir que 50 pour cent de la production hydraulique actuelle. Le barrage d'Akosombo au Ghana, le plus grand lac artificiel du monde, produit actuellement 1 020 mégawatts. Les quelque 24 millions de personnes qui vivent autour du bassin dépendent principalement de l'agriculture, qui représente 40 pour cent de la production économique de la région. En l'absence de changement climatique, il serait possible d'irriguer environ 78 000 hectares et de produire 11 800 gigawatt-heures de puissance hydroélectrique par an dans les années à venir. Or, cette population devrait atteindre les 34 millions d'individus d'ici 2015, contre 19 millions en 2000, ce qui accentuerait la pression sur les ressources en eau.

Face à de sérieuses difficultés, pour satisfaire les besoins en eau potable de sa population, qui tourne autour de 2 millions d'habitants avec une demande de plus en plus croissante, la capitale togolaise s'est fatalement tournée vers la Volta. Les chiffres officiels indiquaient des prévisions de 24 millions de m<sup>3</sup> en 2010, et de 48 millions de m<sup>3</sup> en 2020 pour Lomé et ses environs. Ce qui laissait entrevoir un déficit respectivement de 2,2 millions et 22 millions de m<sup>3</sup>. Du fait de l'absence de grands fleuves, la ville est toujours alimentée par des forages depuis la colonisation. Même à ce niveau, le potentiel de ressources disponible actuellement ne permet pas de faire face à la demande et aux besoins de Lomé. D'où l'idée récente de dépoussiérer le vieux projet d'importation d'eau potable à partir de la ville ghanéenne de Sogakopé, attenante au fleuve Volta.

De loin, ce projet transfrontalier demeure la meilleure des opportunités. Il aura besoin de



Une traversée de la Volta en pirogue

moins d'une centaine de km de canalisation, éventuellement de Sogakopé à la préfecture de l'Avé, indiquait-on à la société publique la Togolaise des Eaux (TdE). L'eau traitée à partir du fleuve Volta sera acheminée sur l'agglomération de Lomé. Les discussions sur le projet se poursuivaient entre la TdE et la Ghana Water Company Ltd lorsqu'elles ont été encore soutenues par une récente visite du défunt président ghanéen John Atta-Mills.

D'après l'étude, l'augmentation du niveau des nappes phréatiques grâce au remplissage des aquifères

locaux avec l'eau des cours d'eau ou des réservoirs de la région, de même que des solutions relativement simples comme la construction de petits bassins dans les fermes ou de réservoirs d'eau couverts sont des mesures importantes pour conserver les réserves hydriques. La coopération entre les pays riverains sur des projets de barrage futur et la prise en compte de l'impact du changement climatique dans la conception de ces aménagements sont d'autres façons de garantir que l'eau de l'un des plus grands bassins fluviaux du monde continue de faire vivre la population.

### Aménagement et pavage des rues à Lomé

## Les avenues de Pya et Pya prolongée à livrer à des études techniques et à un contrôle

Le jeudi 18 juillet dernier, l'Agence d'exécution des travaux urbains au Togo (Agetur-Togo) bouclait l'offre technique des avenues de Pya et de Pya prolongée dans le quartier de Totsi à Lomé. De source proche du dossier, il ne restait qu'à ouvrir les plis aux fins de désigner le bureau de contrôle et de surveillance qui devra suivre les

travaux d'aménagement et de pavage des deux rues. Tout comme pour le boulevard Malfakassa, à Bè-Kpota, ou la Rue Malou, il sera attendu du consultant adjudicataire la réalisation - en deux mois - des études techniques détaillées, assorties d'un DAO (dossier d'appel d'offres), la surveillance et le contrôle - en dix mois - des travaux de

pavage des chaussées non aménagées dès leur démarrage, indique l'Agetur-Togo.

L'avenue de Pya prend sa source de la Rue du 30 Août et s'achève 2 200 mètres linéaires plus sur l'avenue de Pya Prolongée. La chaussée située à l'ouest de l'emprise est déjà aménagée, l'autre sera pavée sera pavée sur une

largeur de 9 mètres en deux voies de 3,50 mètres. Elle sera munie d'un trottoir de 2 mètres et d'une bande cyclable de 2 mètres également. Le collecteur central existant va servir de terre-plein central. Les mêmes caractéristiques sont valables pour l'avenue de Pya Prolongée, cette fois sur 900 mètres linéaires de l'avenue de Pya au carrefour

Station Total de Totsi. Le terre-plein central est à construire sur 1,5 mètre.

Ces services sont subventionnés par un don de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (Purise).

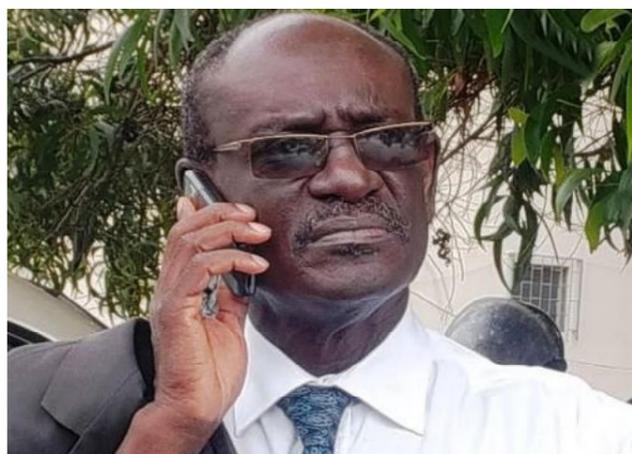
### Fermeture de radio Légende Fm

## Me Ata Zeus Ajavon remet les pendules à l'heure

Pendant que les opérations de vote se déroulaient sur toute l'étendue du territoire national, l'on a signalé des incidents malheureux dans le quartier Nyékonakpoè. Selon les informations distillées, des individus en groupes organisés se sont rendus au domicile d'un chef dudit quartier pour s'attaquer aux résidents.

En effet, cette tension a été occasionnée par une annonce faite par la radio Légende Fm, elle-même informée de ce qu'il y aurait un bureau de vote au domicile du chef et où certains électeurs s'y rendraient pour voter. A la suite de la publication de cette information, les populations ont été appelées à se faire justice pour éviter toute situation de fraude.

Il est à noter que les journalistes étant en pleine émission interactive n'ont pas eu le temps de procéder au recoupement de l'information



Me Ata Messan Zeus AJAVON

et faisant foi à leur informateur y sont allés par mégarde en la publiant.

Ainsi, les observateurs présents dans notre pays dans le cadre du scrutin législatif en cours se sont transportés sur les lieux pour constater l'effectivité de ce fait. Malheureusement, ce bureau de vote fictif s'est inexistant.

En conséquence, la radio

En fin de soirée, au début de l'émission « la nuit électorale », le confrère Franck Missité a lu un communiqué (en intégralité ci-dessous) émanant du coordinateur du Collectif Sauvons le Togo, Cst, Me Zeus Ajavon, exprimant son regret de cet événement malheureux dont les

conséquences auraient pu engendrer « une situation incontrôlable » selon ses propres termes.

Ce communiqué, rendu public dans un esprit d'apaisement du processus, a permis de comprendre la situation et calmer les uns et les autres.

### COMMUNIQUÉ

Dans la journée du 25 juillet 2013, des informations ont circulé, informations relayées par la radio Légende Fm, faisant état de ce qu'il y aurait des votes au domicile d'un chef de quartier à Nyékonakpoè.

Vérification faite, ces informations se sont révélées sans fondement.

Je déplore cet état de fait ainsi que les incidents qui s'en sont suivis et qui auraient pu dégénérer en une situation incontrôlable.

J'exprime ma compassion aux blessés et leur souhaite une prompt guérison.

Fait à Lomé, le jeudi 25 juillet 2013

Me Ata Messan Zeus AJAVON,  
Coordinateur du CST.

## Commune de Lomé / Marché de collecte des déchets solides ménagers L'attribution de 2 lots à la même entreprise Zoom Lion contestée et annulée

La décision est rendue le 19 juillet 2013 par le Comité de règlement des différends (CRD) : le recours de l'entreprise Gratac-Togo est partiellement fondé, même si sa propre offre n'est pas conforme au dossier d'appel d'offres ; l'attribution du lot n°2 à l'entreprise Zoom Lion est acceptée par souci d'équité née d'un début d'exécution, bien qu'en violation du respect de l'ordre chronologique dans l'attribution d'un marché réparti en lots ; l'attribution du lot n°1 à l'entreprise Zoom Lion par la Délégation spéciale de la commune de Lomé, sur avis de la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), est annulée et la procédure de passation dudit lot doit être reprise. Et ce, après la première décision du 10 juillet ordonnant la suspension de la procédure de passation jusqu'au prononcé de la décision au fond.

Tout est parti de l'appel d'offres national de la Délégation spéciale de la ville de Lomé, lancé le 30 janvier 2013, relatif aux services courants de collecte porte-à-porte de déchets solides ménagers de la ville de Lomé. Ledit appel est réparti en deux lots : collecte porte-à-porte auprès des

ménages des quartiers et cités Wétrivikondji, Adoboukomé, Fréau Jardin, Abobokomé, Sanguéra, Kokétimé, Agbadahonou, Adawlato, Béniglato, Aguiarkomé, Quartier Administratif, Cité Caisse, Cité OUA, Cité Millénium, Lomé 2, Cités UL, Aéroport, Camp Béthel, Camp Cetap, Gendarmerie nationale, Camp Gnassingbé (lot n°1) ; collecte porte-à-porte auprès des ménages des quartiers Nyékonakpoè, Kodjoviakopé, Octavionétimé, Hanoukopé (lot n°2). Après l'ouverture des plis, les deux offres de Zoom Lion sont dites conformes et le lot n°2 lui est provisoirement attribué pour plus de 59,7 millions de francs Cfa parce que « aucun candidat ne peut gagner plus d'un lot ». Le lot n°2 est déclaré infructueux, faute d'offres conformes. Puis, la DNCMP donna son avis pour attribuer le lot n°1 à Zoom Lion ; ce que conteste l'entreprise Gratac-Togo. Elle estime que son offre ne devrait pas être rejetée alors qu'elle a expliqué par lettre les dispositions prises pour l'acquisition de quatre camions bennes tasseuses, qu'elle a transmis une attestation de capacité financière... A l'opposé, la Délégation

spéciale de la ville de Lomé lui reproche de n'avoir pas rempli les critères de qualification.

Finalement, le Comité de règlement des différends rappelle la jurisprudence qui veut que, dans le processus d'attribution d'un marché composé de plusieurs lots, ceux-ci sont attribués l'un après l'autre dans leur ordre de présentation aux soumissionnaires dont les offres sont évaluées conformes et moins-disantes sauf si le dossier d'appel à concurrence contient une clause selon laquelle l'attribution sera faite suivant la combinaison la plus avantageuse pour l'autorité contractante. Sur cette base, l'attribution du lot n°2 à Zoom Lion, avant le lot n°1, devait être annulée. Seulement, « il ressort des pièces versées au dossier, notamment l'ordre de service de démarrage des prestations, que le lot n°2 attribué à l'entreprise Zoom Lion connaît un début d'exécution », fait observer le Comité. « Il convient par souci d'efficacité et d'équité de considérer le lot n°2 attribué à l'entreprise Zoom Lion comme acquis et d'annuler l'attribution du lot n°1 à cette même entreprise ».

ATHLETISME /

## Sandrine Thiebaud-Kangni, la vie après l'athlétisme

Connue comme une athlète, la Franco-togolaise Sandrine Thiebaud-Kangni a depuis tronqué son manteau de sportive contre celui de productrice et photographe. Une nouvelle vie qu'elle trouve assez rafraîchissante loin des contraintes du sport de haut niveau.

C'est désormais derrière, ces années où Sandrine Thiebaud-Kangni multipliait les meetings d'athlétisme à travers le monde. L'athlète togolaise qui s'est alignée ces dernières années sur le 200 mètres et l'heptathlon a finalement pris sa retraite. "N'étant pas qualifiée pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012 pour des raisons qui me sont inconnues, j'ai dû clore 27 ans d'athlétisme, 10 championnats du monde et 2 Jeux Olympiques sur une note positive, explique-t-elle. Je suis donc maintenant productrice et photographe". "La chance n'existe pas dans le sport. On provoque les choses par sa persévérance, son assiduité, son ouverture sur le monde et ça finit par payer. Voilà comment je peux résumer ma carrière. J'ai aimé chaque moment même s'ils ont été durs parfois. Je suis une passionnée inconditionnelle du sport, tous les sports".

Sandrine Thiebaud-Kangni, qui a gravi tous les échelons sportifs en France et qui détient plus d'une trentaine de titres de championne de France et 2 records de France dans la catégorie junior (400m et 4x400m), a pourtant choisi d'arborer les couleurs du Togo, le pays de son père pas par "choix stratégique mais de cœur", affirmant que "le Togo a été néanmoins dans sa carrière une vraie chance". Et malgré le manque de



moyens pour la préparation des compétitions de haut niveau, elle dit avoir réussi grâce à ses parents, ses entraîneurs et partenaires qui lui ont beaucoup apporté. "Une carrière, c'est un entourage, il y a bien sûr les parents : Roger (Kangni) qui m'a apporté le don, ma mère Monique, la passion. Mais aussi, il y a mes entraîneurs qui ont été là tous les jours sous la pluie, dans le vent, dans la neige", assure-t-elle.

"J'ai shooté, j'ai eu de

bons retours et, surtout, du travail intéressant"

Loin des pelouses d'athlétisme - même si elle reste dans le domaine en tant que consultante - c'est désormais en tant que productrice et photographe que la Franco-togolaise voyage dans le monde. Et les fruits de ce travail ne tarderont pas. Elle met actuellement les touches finales à une série documentaire qui verra le jour l'an prochain. Mais déjà en novembre, elle expose à Paris

pendant le mois de la photo. "Mon projet artistique tourne autour du champion sportif après sa carrière... Le concept est assez inattendu mais j'attends la rentrée pour dévoiler le contenu", dit-elle.

Depuis pratiquement un an, la Franco-togolaise a tout mis en œuvre pour renaître de ses cendres de façon plus colorée et imagée à travers l'un de ses talents cachés : la photographie. "Je suis partie dans ma famille au Canada, mon frère Jim Kangni a créé une compagnie qui fait des clips vidéos et des photos pour des artistes de la musique. Ça a été comme une révélation. J'ai shooté, j'ai eu de bons retours et, surtout, du travail intéressant", confie Sandrine avant d'ajouter : "A vrai dire, cet environnement est plus dans mon tempérament naturel car, finalement, on ne me voit que comme une athlète mais je suis photographe depuis très longtemps... depuis l'âge de 16 ans en fait. Cet aspect de ma personnalité, je l'ai gardé pour moi jusqu'à récemment".

En attendant de réaliser ses projets, Sandrine Thiebaud-Kangni sera la voix française qui commentera les prochains championnats du monde d'athlétisme. Il est donc loin le temps de privation où le grand souci de l'athlète, c'est d'être prêt pour les compétitions. "C'est très rafraîchissant, pendant toutes ces années de sport de haut niveau, je n'ai jamais connu le printemps et l'été en dehors du stade. Je suis donc absolument ravie de participer à des événements sportifs, culturels, musicaux, sans être obligée de me dire qu'il faut que je me préserve physiquement et que je devrais partir au cours de la représentation", conclut-elle tout en espérant avoir la possibilité de revenir très prochainement au Togo et accompagner la nouvelle génération d'athlètes togolais par son expérience du haut niveau et des institutions internationales.

FOOTBALL/

## Zidane juge les premiers pas de son Real Madrid

Le Real Madrid a arraché le nul sur la pelouse de Gerland face à un Olympique Lyonnais vaillant (2-2). Entraîneur adjoint du Real Madrid, Zinedine Zidane est revenu en zone mixte sur le contenu de la partie.

Mercredi soir, le Real Madrid a obtenu le match nul (2-2) face à l'Olympique Lyonnais pour son deuxième match amical de la pré-saison. Menés au score et malmenés sur la pelouse de Gerland, les Merengues ont malgré tout su faire preuve de caractère pour revenir au score dans le dernier quart d'heure de la partie, grâce à des réalisations des prometteurs Alvaro Morata (sp) et Casemiro. Fraîchement nommé entraîneur adjoint de la Casa Blanca, Zinedine Zidane s'est exprimé après la rencontre en zone mixte.

S'arrêtant au micro des médias, l'illustre numéro 10 des Bleus en a profité pour faire le point sur le contenu du match : « On a fait un match nul, un bon match nul. On est donc contents. C'était difficile, physiquement on a vu qu'il y avait un changement de rythme entre les deux équipes, mais on est bien revenus donc c'était bien, c'était un bon match ». Un bon match donc, alors que les joueurs madrilènes n'ont disputé que deux rencontres de préparation.

Après une victoire 6-0 face à Bournemouth, ce nul face à un OL plus costaud et habitué aux joutes européennes ravit Zizou, conscient que son groupe monte tout doucement en puissance : « Ça fait 10 jours qu'on a repris, c'est notre deuxième match, c'est bien d'avoir fait match nul. Il faut encore améliorer plein de choses, c'est bien normal on est en préparation. Petit à petit, ça va aller mieux, c'est normal. Au niveau du rythme, on est encore un peu en-dessous, mais c'est normal ». Reste donc maintenant à confirmer ce dernier quart d'heure de feu lors du prochain match amical. Une rencontre face à un PSG que Carlo Ancelotti connaît bien. La bataille s'annonce rude.

**moovSOS crédit**  
**En panne de crédit ?**  
**Composez \*222#** no limit

Besoin de crédit en urgence ? Pas de panique.  
 Envoyez simplement 505 200 pour recevoir 200 F, 505 500 pour 500 F ou encore 505 1000 pour 1 000 F au 9898. Vous pouvez également taper \*222# puis Ok et consulter le menu ou directement le code \*222\* MONTANT# pour recevoir directement le montant de votre choix. Avec MoovSOS crédit, communiquez même quand vous n'avez plus de crédit !

www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 9997777 (payant)

EXCLUSIVITÉ MOOV

groupe etisalat



COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE INDEPENDANTE  
(CENI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

N° 062 /2013/P/CENI

### COMMUNIQUE DE PRESSE

(Large diffusion)

Il est revenu à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) des préoccupations relatives à des bulletins pré-votés.

A ce sujet, la CENI tient à rappeler que les tâches et autres résidus d'encre constatés sur certains bulletins de vote sont uniquement des défauts et des salissures d'imprimerie. En conséquence, ces bulletins sont retirés des lots et détruits au fur et à mesure qu'ils sont retrouvés dans les bureaux de vote.

A cet effet, la CENI invite les électeurs à ne pas utiliser ces bulletins et à les signaler aux membres du bureau de vote.

En tout état de cause, la CENI compte sur la vigilance des partis politiques, des organisations de la société civile et de tous les Togolais pour une veille citoyenne permanente à l'appui du vote en cours et les remercie, une fois encore, pour leur mobilisation dans le cadre de l'accomplissement de leur devoir civique.

Fait à Lomé, le 25 JUL 2013

Président  
 LE PRESIDENT  
 Mlle Angèle Dola A. AGUIGAH



Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

Scrutin législatif du 25 Juillet 2013

suite de la page 3

## Les Togolais ont voté en toute sérénité

### \* Les électeurs du Kloto avec engouement

Jeudi 25 juillet 2013, enfin le jour j. Les futurs députés du Togo seront choisis. Il est 6h30. Au centre de vote de l'école primaire centrale, les observateurs, les forces de maintien de l'ordre, quelques médias... et surtout certains électeurs sont déjà là. Ces derniers font des va-et-vient. L'heure étant aux derniers réglages. Dans les deux bureaux de vote que compte le centre, les présidents et les membres des bureaux de vote font les dernières vérifications.

certains. «Ce matin, il y en a qui iront d'abord faire du sport, d'autres iront à l'église. Nous pensons qu'après tout cela, aux environs de 10h, ils arriveront en masse» pense Kokou Madou. L'attente est longue pour plusieurs, jusqu'à 8h38min.

Atsou N. C'est le nom d'un des premiers électeurs au centre de vote de l'église évangélique de Kpalimé. Avant de voter, il présente sa carte d'électeur au président du bureau, puis prend sur une autre

électeurs. Je suis parti du canton de Kuma pour venir accomplir mon devoir de vote», se réjouit cet enseignant. Juste après, un autre électeur arrive. Il s'agit de Oyè Olougi, cambiste au grand marché de Kpalimé. Après avoir voté, il avoue n'avoir pas «remarqué d'irrégularités. La CENI a fait du bon travail. Elle s'est battue». N'empêche, il indique avoir un pincement au cœur. «Nous n'attendons pas grand-chose de ces députés parce que les jeux ont été faussés dès la base. On devait d'abord organiser les municipales et avant de choisir les députés.» Aussi, «j'ai eu du mal à voter parce que celui que je soutiens est un suppléant sur la liste. Mais il faut bien voter, je ne peux pas dire en faveur de qui j'ai voté, mais blanc bonnet, bonnet blanc.»

Le scrutin ne se déroule cependant pas sans difficultés. En effet, certains électeurs ont eu des difficultés à retrouver leurs noms sur les listes électorales dans les bureaux de vote où ils devaient voter. «On vient de me dire que mon nom ne figure pas sur la liste électorale. Pourtant, c'est bien ici que je me suis fait enrôler», a fait remarquer un électeur, visiblement en colère. Il a dit avoir attendu près d'une heure avant d'accéder à son bureau de vote.

### Dans la Kozah les opérations de vote se sont déroulées sans incidences majeures

A 16h, les bureaux de vote commencent à fermer. Les membres et délégués des partis politiques s'activent, prennent des dispositions pour le décompte. C'est parti. Les bulletins de vote tombent un à un sur la table après avoir fait l'objet de comptage en ce qui concerne le parti voté, et ceci sous le regard vigilant des délégués des partis politiques.

Dans l'ensemble, tout s'est bien

accompli leur devoir civique. Malgré ces tracas, elles ne désarment pas.

Le soir à partir de 16h, un à un, les bureaux de vote ferment. Les différentes tendances étant l'affaire de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), tous les partis politiques en lice ont eu quand même pour leur compte. Pour le moment, aucune contestation n'est enregistrée, aucun parti n'est aigri

qui se présente dans son bureau de vote part avec l'indexe gauche taché d'encre indélébile. Les personnes déplacées qui s'inquiétaient au début ont finalement poussé un ouf de soulagement pour avoir enfin accompli leur devoir civique.

Maintenant que les différents résultats tombent à compte-gouttes, tout sera centralisé dans les



A 7h, le ton est donné. «Nous déclarons ouvertes ces élections pour les législatives 2013», affirme un président de bureau. Les électeurs sont alors attendus. Les minutes s'égrainent. Les électeurs se comptent au bout des doigts. Les observateurs s'impatientent. «Où sont les électeurs ?» s'interrogent

table un bulletin de vote. Il se retire dans l'isoloir pour choisir son candidat toujours et enfin dépose son enveloppe dans l'urne transparente. Avant de sortir, il doit signer et passer son pouce à l'encre. «A mes 45 ans, je suis fier de rentrer dans l'histoire. Je suis heureux de faire partie des



Ici des opérations de dépouillements du scrutin en présence des populations, portes et fenêtres ouvertes

déroulé malgré les difficultés du début.

En effet, avant l'ouverture des bureaux de vote, certains votants ont marqué leur présence pour occuper les premières places eu égard aux difficultés souvent encourues quand il s'agit de faire la queue. Mais très vite, ils se sont rendus compte de la désillusion: vers 9h, tout est fluide. Toutefois, le bout du tunnel ne semble pas se pointer pour les personnes âgées. Ayant des difficultés à retrouver leur nom sur les listes électorales, elles sont aidées par certains qui ont déjà

contre les tendances. Du côté des citoyens, certains vaquent librement à leurs occupations tout en laissant libre cours aux autres de superviser les résultats dans les centres de vote.

Si au début, il manque des fiches de dérogation, vers la fin, tout est rentré dans l'ordre. Tout le monde

prochains jours au niveau de la Celi-Kozah qui, à son tour, rendra compte à sa supérieure hiérarchique, la Ceni, à Lomé.

Pour l'heure, en attendant les résultats, les candidats se croisent les doigts. Même si certains peuvent déjà connaître leur sort.

Depuis hier déjà, la Commission Electorale Nationale Indépendance (CENI), organe en charge de l'organisation de cette élection législative a commencé par donner les premières tendances des résultats qui tombent à son siège au cours de l'émission «la nuit électorale» sur la TVT. Nous y reviendrons

## Société

### Les bonnes affaires des cambistes de Kpalimé

Kpalimé, ville où se dirigent la majorité des touristes au Togo, l'activité de change de monnaie est une des activités les plus rentables. Ce business clandestin est exercé par des haoussas.

L'euro est aujourd'hui la monnaie la plus prisée dans cette activité. La devise européenne s'échange officiellement contre 655 francs Cfa. Au grand marché de cette ville, il s'achète à 700 voire 720 francs. Cette devise se vend à 630 et même 640 francs Cfa. Lors de la saison touristique, en début mai, le cours de l'euro s'envole ici pour franchir la barre de 750 francs Cfa ou plus. A Kpalimé, ce sont des sommes énormes d'argent qui sont brassées quotidiennement sur le marché des changes. Mais, chez les cambistes, l'omerta est souvent de rigueur.

La méfiance est telle qu'il est très difficile de repérer les cambistes, encore moins de les faire parler. Et pourtant, ces monnayeurs clandestins, bien tapis dans l'ombre ou parfois mêlés à la foule, scrutent le moindre regard intéressé, avant d'attirer les potentiels clients dans leur piège.

Selon un rabatteur qui traite directement avec eux moyennant un pourcentage, cette activité rapporte des sommes astronomiques. «A Kpalimé, l'argent circule très bien. Il est soit acheté ou vendu. Je peux même dire que le change est l'une des activités les plus rentables, car en un jour, on peut se faire un paquet de fric sans trop se fatiguer»,



explique F.T.

Selon notre interlocuteur, cette activité n'est pas l'apanage des fils du terroir, mais bien de gens venant d'autres contrées et qui se rabattent pour la plupart sur ce secteur pour s'enrichir très vite. L'un d'eux, après une bonne heure d'imploration, accepte finalement de briser le silence.

**Difficile pour un bureau de change de prospérer ici**

Comme nombre de trafiquants, G.L. a quitté son village natal pour s'établir à Kpalimé. «Chez nous, il n'y a pas de travail. Il n'y a que l'agriculture. Sans moyens, on ne peut pas s'en sortir. Cette activité que nous menons à la frontière nous apporte tout ce que le travail au village ne nous a jamais offert», assure-t-il. «Cela fait presque cinq ans que je m'adonne à ce trafic. Au début, ce n'était pas facile, mais maintenant je me suis bien adapté. Qu'on le veuille ou non, cette activité fait vivre les milliers de familles», avoue-t-il, en soulignant que c'est grâce à cette activité qu'il a construit sa maison. Sa coopération avec nous a poussé son

camarade à s'intéresser à la discussion. Celui-ci a commencé sa «carrière» en tant que revendeur de thé, de sucre, puis de téléphones portables. «C'est mon grand frère qui m'a encouragé à pratiquer cette activité. Lui-même était un grand trafiquant, avant d'amasser beaucoup d'argent et de partir en Europe. Il m'a mis en rapport avec ses différents contacts et depuis lors, les choses marchent comme sur des roulettes», explique-t-il. Selon un ancien agent de change reconverti dans le commerce, le secteur, qui est très flou, génère plus d'argent qu'on ne le croit. Mais cette activité est un véritable désastre pour l'économie nationale, déplore P.D. «Ces gens ne paient de taxes ni au trésor public encore moins à la collectivité locale», proteste-t-il. «Aujourd'hui, il est difficile pour un bureau de change de prospérer à Kpalimé du fait de la concurrence déloyale. L'une des rares agences ouvertes sur place a baissé pavillon après seulement quelques mois de fonctionnement», déplore-t-il.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1174 DE LOTO BENZ DU 17 JUILLET 2013

C'est un plaisir de vous retrouver ce mercredi 24 Juillet 2013, pour le tirage de LOTOT BENZ qui porte le N°1175.

Comme de coutume, de nombreux gros lots ont été gagnés lors du dernier tirage de LOTO BENZ. De KARA à LOME, des parieurs ont eu le bonheur de remporter ces gros lots.

Les points de vente 7310 et 1016 basés à KARA ont enregistré respectivement un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA.

A KPALIME et ATAKPAME, c'est un lot de 600.000F CFA un gros lot de 1.500.000F CFA recensés respectivement auprès des opérateurs 4014 et 7107 qui ont fait le bonheur de nos parieurs.

La ville d'ANIE s'est démarquée par un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 2458 et 2456.

LOME, la capitale n'est pas en reste avec deux lots de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA, répertoriés sur les points de vente 7931, 7827 et 8228.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1175 de LOTO BENZ du mercredi 24 JUILLET 2013

Numéro de base

01

48

90

62

17